



SAINT-ROCH !

VOUS AVEZ DIT CIMETIÈRE ?

ASSOCIATION CULTURELLE ET PATRIMONIALE

BULLETIN D'ADHESION

NOM / Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :

J'adhère (ou ré-adhère) à l'association « Saint-Roch ! Vous avez dit cimetière ? »

Adhésion simple = 15 € Adhésion réduite (*étudiants, chômeurs, situations précaires...*) = 5 €

Adhésion et don de soutien 20 € et plus = Montant €

et procède au règlement du montant de ma cotisation par :

➤ **Carte bancaire sur le site HelloAsso** (paiement sécurisé et édition du reçu fiscal)
<https://www.helloasso.com/associations/saint-roch-vous-avez-dit-cimetiere>

➤ **Chèque** *à l'ordre de l'ASROCH*

➤ **Espèces**

➤ **Virement bancaire au Crédit Mutuel**

Demander notre RIB par mail : [saint.roch.grenoble\[at\]gmail.com](mailto:saint.roch.grenoble[at]gmail.com)

Je souhaite recevoir un reçu fiscal : Oui Non

Nous vous ferons parvenir votre reçu fiscal avant la fin de l'année en cours. (*)

Si règlement par chèque envoyez le bulletin avec votre règlement

⇒ à l'adresse suivante

Madame Marie-Claire Rivoire - Présidente de l'Asroch

17, rue de la Magnanerie – 38000 Grenoble

⇒ ou déposez le courrier au bureau des gardiens du cimetière Saint-Roch

2, rue du Souvenir - 38000 Grenoble

(*) *Reconnue comme organisme d'intérêt général à caractère culturel, l'association « Saint-Roch ! Vous avez dit cimetière ? » peut se prévaloir des dispositions des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts pour délivrer des reçus fiscaux **qui vous permettront de bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% du montant versé en don ou cotisation** (dans la limite de 20% de votre revenu imposable)..*